

Guide des archives communales de SAVEL

Présentation

Ce guide porte sur les archives communales, c'est à dire l'ensemble des documents produits ou reçus par la communauté d'habitants sous l'Ancien Régime (avant 1790) puis par la commune à partir de 1790. Il détaille les archives principales : parcellaire et péréquaire (ou courcier)¹, délibérations, registres paroissiaux, état civil, recensement de la population, plan cadastral, délibérations du bureau de bienfaisance.

Lieux de conservation

Les documents sont conservés en mairie ou, pour ceux antérieurs à 1945, pour certaines communes, aux Archives départementales sous forme de dépôt.

Communicabilité

Les archives sont communicables selon les délais définis dans le Code du Patrimoine si elles ont été classées et si leur état matériel le permet.

Pour aller plus loin

Consulter le guide « Retrouver le double d'un document communal dans les archives départementales, 1800-1945 » (en ligne sur archives.isere.fr).

Carte d'identité administrative

Arrondissement : Grenoble
Canton jusqu'en 2014 : la Mure
Canton depuis 2015 : /

Par arrêté du 27 février 1965 la commune de Mayres a été réunie à celle de Savel pour former Mayres-Savel.

Il convient de se reporter aussi aux fiches de ces deux communes.

Historique de la conservation des archives de la commune

La construction et la mise en eau du barrage de Monteynard, en 1965, a eu pour conséquence la disparition du village de Savel. Il semble bien que les archives aient été laissées sur place dans l'ancienne mairie ; très peu de dossiers ont été sauvés. Un dépôt aux Archives de l'Isère en 1931 a mis à l'abri quelques documents d'avant 1793 ainsi qu'un registre de délibérations 1823-1834.

¹ Le parcellaire sous l'Ancien Régime servait en quelque sorte de matrice cadastrale : y étaient inscrits les biens immobiliers et fonciers avec le nom de leur propriétaire. Le péréquaire ou courcier servait à enregistrer les mutations survenues. Ces documents étaient établis dans un but fiscal.

Archives de la commune conservées en mairie de Mayres-Savel

1. Classées : NON

2. Documents principaux :

| | |
|--|-----------|
| Péréquaires et « partitote » pour la répartition des impôts. | 1647-1768 |
| Délibérations. | 1936-1965 |
| État civil. | 1826-1964 |

Archives de la commune déposées aux Archives départementales de l'Isère

1. Classées : oui

Cote : 4 E 235

Répertoire par A. Bouilloc, archiviste, 1990, 6 p. (consultable sur archives.isere.fr).

Métrage classé : 0,20 mètre linéaire

2. Documents principaux :

| | |
|------------------------|-----------------------|
| Actes d'assemblée. | 1760-1782 |
| Registres paroissiaux. | 1655, 1667-1792 |
| Rôles d'impositions. | 1743-1789 |
| Délibérations. | 1790-an II, 1823-1834 |

Sources complémentaires : archives de la commune hors des fonds communaux

1. Aux archives départementales de l'Isère :

| | | |
|---------|--|-----------------|
| 4E222/1 | Assemblée des habitants de Marcieu et Savel ² -Délibérations. | 1742-1748 |
| L1318 | Municipalité de canton de la Mure ³ . | [an IV-an VIII] |

² Marcieu et Savel, communautés indépendantes, ont eu entre 1742 et 1748 le même châtelain qui tenait sur le même registre, à la suite les unes des autres les délibérations.

³ La municipalité de canton de la Mure administra de l'an IV à l'an VIII les communes de La Mure, Cognet, Marcieu, Mayres, La Motte-d'Aveillans, La Motte-Saint-Martin, Ponnassas, Prunières, Saint-Arey, Saint-Honoré, Savel, Sousville et Susville. Le dépôt des archives non encore classé (4E 755) de la Mure comprend le registre des délibérations de cette municipalité de canton an IV-an VIII.